

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 15 mai 2026

L'étang de Baye, le rendez-vous estival de la Nièvre

Cet été, le Conseil départemental de la Nièvre, en partenariat avec les communes de Bazolles et de La Collancelle, la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais et celle de Tannay Brinon Corbigny, se mobilise pleinement pour faire de l'Étang de Baye un lieu vivant, convivial et accessible à tous les Nivernais.

Tout au long de la saison, une programmation d'activités et de services viendra ainsi animer ce site emblématique. Cette mobilisation collective s'inscrit dans une dynamique de valorisation du site, en attendant le futur repositionnement de la destination « Étang de Baye » et le développement de nouveaux projets.

L'ambition est de **faire de l'étang une véritable « place de village » à ciel ouvert, conviviale et animée**, propice à la détente, aux loisirs nautiques et aux promenades, pour les touristes comme pour les habitants.

Une offre de services et d'animations riche

Tout au long de l'été, les visiteurs pourront profiter d'un site vivant grâce à **plusieurs services** :

- une **baignade surveillée** chaque jour de 14 h à 18 h, sur une plage réaménagée ;
- la **location** de canoës, paddles, pédalos et vélos ;
- un **point d'information** touristique ;
- un **food truck** proposant une restauration tout au long de la journée ;
- le **camping municipal de Bazolles**, ouvert depuis le 1er avril, pour accueillir notamment les cyclotouristes du Tour de Bourgogne à vélo et de la Route des Grands Lacs du Morvan.

La saison sera aussi rythmée par **plusieurs grands rendez-vous** :

- **7 juin** : le Triathlon de Baye
- **17 & 18 juin** : Caracol
- **28 juin, 9 août & 13 septembre** : les régates du Cercle Nivernais de la Voile
- **15 & 16 août** : l'Open pêche de Baye

Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 15 mai 2026

Une mobilisation collective au service du territoire

L'organisation de cette saison estivale représente un budget d'environ 40 000 euros, financé majoritairement par le Département de la Nièvre et l'association Activital, avec le concours de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais et celle de Tannay Brinon Corbigny ainsi que des communes de Bazolles et de La Collancelle.

Par cette action concertée, les collectivités réaffirment leur volonté de faire de l'étang de Baye un lieu incontournable de loisirs, de détente et de convivialité au cœur du territoire nivernais.

Cet été, l'étang de Baye confirme son attractivité et invite chacun à venir profiter d'un cadre naturel exceptionnel.

L'étang de Baye en quelques mots :

Créé au XIX^e siècle pour alimenter le canal du Nivernais, l'étang de Baye, dans la Nièvre, couvre 75 hectares au cœur d'un site naturel de plus de 300 hectares géré par Activital, en lien avec le Conseil départemental de la Nièvre. Proposant de nombreuses activités de plein air, le site attire chaque année de nombreux visiteurs venus profiter d'un cadre naturel exceptionnel, entre forêts, collines et voies d'eau, faisant de Baye un moteur essentiel du tourisme durable et des activités de plein air dans la Nièvre.

Contacts :**Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54**

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17